## Mot de votre comité de négo !

L’entrée en vigueur de la nouvelle convention locale sera effective

le 12 mai 2019 prochain

Bonne nouvelle notre convention collective locale est signée !!!!

## 

Une copie électronique sera disponible sur le site web de la FIQ et du SPSMC

Important à savoir rapidement

Changements apportés à la convention collective locale

**Avis de disponibilité** : important d’ajuster votre avis de disponibilité. La prochaine. convention collective octroie automatiquement les remplacements dans la plupart des situations.

**Dotation des postes** : prochain affichage en sera un pour tout le CISSS Montérégie-Centre.

Il est important de bien indiquer vos priorités en fonction de ce que vous désirez obtenir, car les nominations des postes se font automatiquement.

De plus, il est important de savoir que vous avez droit à un maximum de 3 nominations par année.

Les postes infirmières affichés ICASI et ICAIC sont accessibles également aux infirmières qui ne détiennent pas de BAC. L’expérience est prise en considération.

La majorité des postes affichés n’auront pas des entrevues et des tests (incluant les postes infirmières cliniciennes). Quelques exceptions seulement.

**Pour les inhalothérapeutes :** registre des postes spécialement pour elles. Allez remplir le registre, car la dotation des postes se fait toujours en continu. Très important d’indiquer vos priorités selon vos intérêts réels. Nomination automatique et 3 nominations par année. Aussi, vous avec la possibilité de demander des vacances fractionnées (VD ou VF) durant la période estivale. Vous n’avez qu’à contacter votre chef.

**Aménagements du temps de travail (ATT) :** 7 modèles d’ATT font partie de votre nouvelle convention. On vous invite à les consulter et à faire une demande auprès de votre chef de service si vous désirez vous en prévaloir.

**Rehaussement pour le regroupement des infirmières travaillant dans un c.a. 24/7 (sauf Info-Santé)** : Le déploiement de ce rehaussement est actuellement en cours. Votre chef de service vous contactera sous peu afin de transformer votre poste à Tp à un poste à TC selon certaines modalités, et ce, si vous le désirez.

**président**

Merci à tout l’équipe de négociation ainsi qu’aux membres qui se sont impliquées

N.B. La version électronique de la convention collective sera disponible en ligne sur le site web de la FIQ à l’adresse suivante : http://www.fiqsante.qc.ca/conventions-collectives-et-echelles-salariales/et de votre syndicat SPSMC. La version papier est actuellement en impression. Dès qu’elles seront livrées dans les bureaux syndicaux, nous vous aviserons (d’ici juin 2019)

###### Information

Consultez vos **babillards syndicaux** ou rejoignez la page **Facebook** [**FIQ - Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie Centre**](https://www.facebook.com/groups/SPSSLSJ/) **ou le site web du syndicat au www.fiqsante.qc.ca/monteregie-centre**

Les représentantes présentes aux différents **bureaux syndicaux** peuvent également répondre à vos questions.

****